CATALOGUE 2021 - 2022

A.R.E.S
Association Régionale en Economie Sociale

Mise à jour mai 2022

À PROPOS

L'ARES, organisme de formation, intervient depuis 1982 dans les domaines de la formation, de l'orientation, de l'accompagnement, du développement des ressources humaines.

L'ARES s'adresse aux structures et aux personnes souhaitant être accompagnées dans une démarche de changement ou de mise en œuvre de projets, qu'il s'agisse d'évolution, de reconversion, d'orientation, de formation, d'adaptation à un poste de travail.

Nos valeurs sont fondées sur une vision éthique du travail où l'homme est au cœur de nos métiers. Notre enjeu c'est d'abord la personne, qu'elle puisse se situer, s'impliquer, évoluer au sein de son entreprise, s'adapter dans le monde professionnel en constante mutation.

Toutes nos interventions s'appuient sur une démarche consistant à :

- Analyser la demande, le contexte, les enjeux, réaliser un diagnostic
- Proposer une prestation adaptée en fonction d'objectifs définis et concertés
- Accompagner un processus de changement de manière personnalisée
- Favoriser la mise en œuvre des projets professionnels et sécuriser les parcours
- Evaluer les acquis et les effets de la prestation dans un contexte professionnel
- Travailler en réseau avec tous les partenaires du secteur emploi formation

L'ARES s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire expérimentée composée de conseillers, consultants, formateurs, psychologues.

En tant qu'établissement recevant du public (ERP), l'ARES est en conformité avec les règles d'accessibilité (rampe d'accès, ascenseur) pour les personnes en situation de handicap.

Ce catalogue vous renseigne sur les prestations d'accompagnement et actions de formation dispensées toute l'année au sein de notre organisme. Celles-ci sont déployées en présentiel et /ou en distanciel selon des modalités définies par action.

Nous vous proposons :

Des prestations d'accompagnement 4

Bilan de compétences 5

Bilan de compétences Santé Travail..... 6

Bilan d'orientation jeunes 7

Prépa-apprentissage tous secteurs..... 8

Inclu'Pro 9

SAS Diagnostic Projet 10

Espace accompagnement RSA 11

E.L.L.E.S..... 12

Passeport pour un Accompagnement Réussi vers l'Emploi (PARI) 13

Action Intermédiaire pour un Accès Durable à l'Emploi (ACIADE).....14

Des offres de formation 15

Titre Professionnel Assistant de Vie au Familles (TP AdVF)..... 16

BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaires et Sociaux (BTS SP3S) 17

Formation S.S.T Sauveteur et Secouriste du Travail 18

MAC S.S.T Maintien et actualisation des compétences 19

Remise à niveau linguistique et des savoirs..... 20

Evaluation CléA 21

Formation CléA 22

Nous proposons aussi des prestations individualisées à la demande, après analyse de vos besoins.

Vous pouvez retrouver notre offre sur :
- le site du Compte Personnel de Formation (CPF) : https://www.moncompteformation.gouv.fr
- le catalogue de référencement du Conseil Régional PACA
- le site du CARIF Espace Compétences : http://www.espace-competences.org/Formation

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes en situation de handicap.
Pour étudier les possibilités, vous pouvez contacter nos référentes handicap, Marta TAVARES / Amélie ZUCCOTTI au 04.42.96.93.37
Retrouvez plus d'informations sur notre site internet : https://www.ares-aix-formation.fr/

Les prestations d'accompagnement

BILAN DE COMPETENCES

CADRE LÉGAL

Le bilan de compétences est régi par un cadre légal. L'ARES respecte les dispositions des articles suivants du Code du Travail, textes de référence : Code du travail : article L6313-1 *Liste des formations autorisées*
Code du travail : article L6313-4 , Code du travail : articles R6313-4 à R6313-8 ,
Code du travail : articles L6323-1 à L6323-9 + Code du travail : articles D6323-6 à D6323-8
Bilan de compétences dans le cadre du CPF (article D6323-6)

OBJECTIFS

Analyser son parcours, ses aptitudes, ses motivations, ses compétences
Identifier ses ressources personnelles et hiérarchiser ses priorités professionnelles
Mieux connaitre le marché de l'emploi, les métiers et les secteurs d'activité
Définir un projet professionnel et le valider
Utiliser ses atouts pour négocier un emploi, une formation, un choix d'évolution
Organiser la stratégie pour la mise en œuvre du projet

PUBLIC

Salariés et demandeurs d'emploi tous secteurs d'activité

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est demandé

DÉLAIS D'ACCÈS

A partir du premier contact, un entretien préliminaire est proposé dans la semaine. Le bilan peut commencer à tout moment, dès accord du financeur.

CONTENU

Analyse du contexte et des attentes, Exploration du parcours personnel et professionnel
Analyse des motivations, intérêts, valeurs, priorités
Identification des compétences, des processus de travail, des aptitudes
Réflexion sur les traits de personnalité
Hiérarchisation des pistes d'évolution, Élaboration d'un projet professionnel
Organisation de la stratégie pour la réalisation du projet
Conclusion et remise du document de synthèse du bilan

MÉTHODE

Entretien individuel avec le même conseiller bilan en présentiel et / ou en distanciel
Passation de tests selon les besoins (personnalité, aptitudes, niveau)
Recherche documentaire, mise en relation avec des professionnels
Evaluation de l'atteinte des objectifs visés via la synthèse

DÉROULEMENT ET DURÉE

24 heures à définir selon les objectifs et les priorités, soit 8 séances de 3 heures réparties sur 12 à 16 semaines
Un entretien de suivi proposé 3 à 6 mois après la fin du bilan

TARIF 1500€
FINANCEURS : OPCO, entreprises, Pôle Emploi, CPF

CONTACT

Marta TAVARES
Conseillère Bilan
Tel : 07.57.47.80.65
Mail : m.tavares@ares-aix-formation.fr

BCST
Bilan de compétence Santé et Travail

OBJECTIFS

Permettre l'élaboration d'un nouveau projet professionnel ou de formation dans le cadre d'un parcours vers ou dans l'emploi

PUBLIC

Bénéficiaires de l'obligation d'emploi ou en attente de l'être ((loi du 11 février 2005) :
- Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi
- Salariés du secteur privé ou public, travailleurs indépendants, exploitants agricoles en activité ou en arrêt de travail qui présentent un risque identifié d'inaptitude à leur poste de travail ou qui souhaitent s'adapter et maintenir leur employabilité au regard des évolutions de l'emploi

PRÉ-REQUIS

Avoir une Reconnaissance Travailleur Handicapé (ou en avoir déposé la demande auprès de la MDPH) ou être titulaire d'une pension d'invalidité.

DÉLAIS D'ACCÈS

Le bilan peut commencer à tout moment dans l'année, dès réception de l'orientation du prescripteur.

CONTENU

Analyse du contexte et des attentes et exploration du parcours personnel et professionnel
Identification des acquis : savoirs, compétences, potentiel, aptitudes, capacités
Travail sur l'acceptation du handicap : conséquences, deuil de l'ancien métier, employabilité
Identification des contraintes physiques, psychiques, cognitives
Découverte du marché du travail, connaissance des métiers et des secteurs
Élaboration d'un nouveau projet professionnel compatible avec les restrictions médicales
Evaluation de la faisabilité du projet au regard des capacités
Identification des besoins en formation complémentaire
Construction et formalisation d'un plan d'actions
Conclusion et remise du document de synthèse du bilan

MÉTHODE

Entretien individuel avec le même conseiller bilan en présentiel et / ou en distanciel
Passation de tests selon les besoins (personnalité, aptitudes, potentiel d'apprentissage, niveau)
Recherche documentaire, mise en relation avec des professionnels
Possibilité de mise en situation professionnelle
Evaluation sur des plateaux techniques de formation
Si besoin visite médicale avec le médecin du travail, le médecin traitant
Si besoin mise en relation avec des structures spécialisées selon le type de handicap
Evaluation de l'atteinte des objectifs visés via la synthèse

DÉROULEMENT ET DURÉE

24 à 40 heures réparties sur 3 mois à définir selon les objectifs et le contexte
Un entretien de suivi proposé 6 mois après la fin de la prestation

PRESCRIPTEURS : Service social de l'Assurance Maladie (CPAM), Cap Emploi, Comète, FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire).

FINANCEURS : CPAM

CONTACT
Marta TAVARES
Conseillère Bilan
Tel : 04 88 05 59 11
Mail : m.tavares@ares-aix-formation.fr

BILAN D'ORIENTATION JEUNES

OBJECTIFS

Permettre à des jeunes de définir leur projet d'orientation, de s'informer sur les métiers, les filières, le marché de l'emploi

PUBLIC

Jeunes à partir de 14 ans scolarisés ou non

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est demandé

DÉLAIS D'ACCÈS

Le bilan peut commencer à tout moment. Un premier entretien est proposé dans la semaine suivant la demande

DÉMARCHE

Une approche personnalisée adaptée à la demande et au rythme de chaque jeune
Un espace de travail intermédiaire hors du système scolaire et familial
Un accompagnement conduit par le même conseiller
Une démarche pédagogique favorisant l'autonomie du jeune

CONTENU

Analyse de la demande et du contexte personnel et scolaire
Analyse des attentes et des besoins, repérage des difficultés
Évaluation des centres d'intérêts, aptitudes, motivations, valeurs, compétences…
Tests de personnalité
Exploration de pistes d'orientation
Repérage et analyse des critères de choix
Elaboration d'un projet
Identification du cursus de formation ou d'études si nécessaire
Définition de plans d'actions
Élaboration d'outils (dossiers de candidature, lettre de motivation, CV…)
Préparation aux entretiens

MÉTHODE

Accompagnement sous la forme d'entretiens individuels en présentiel et / ou en distanciel
Passation de tests (intérêts, personnalité, aide aux choix, aptitudes…)
Accompagnement à la recherche d'information (métiers, filières de formation, débouchés)
Constitution d'un dossier d'orientation
Evaluation de l'atteinte des objectifs visés via la synthèse

DÉROULEMENT

Entretiens individuels répartis sur quelques semaines selon les objectifs
Rythme à définir avec le jeune en fonction de ses besoins et des échéances à venir

TARIF

Forfait de 500€

CONTACT

Aurélie JACQUELIN
Conseillère bilan
Tel : 07.89.74.44.00
Mail : a.jacquelin@ares-aix-formation.fr

Prépa-apprentissage tous secteurs d'activités

OBJECTIFS

Ce dispositif vise à l'insertion dans l'emploi par le biais de l'apprentissage.
Les objectifs sont d'accompagner la personne dans :

- La construction du projet d'apprentissage en partenariat avec les entreprises jusqu'à la conclusion du contrat.
- Le développement des prérequis relationnels et prérequis métier nécessaires à l'intégration en entreprise
- La sécurisation de l'entrée en contrat d'apprentissage

PUBLIC

Les jeunes peu ou pas diplômés, intéressés pour réaliser une formation en apprentissage et souhaitant être accompagner pour mener à bien leurs démarches.

PRÉ-REQUIS

Avoir le statut NEET : personnes âgées entre 16 et 29 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni scolarisés.
Possibilité d'accueillir des bénéficiaires de plus de 30 ans dès lors que ces derniers disposent d'une reconnaissance qualifiée de travailleur handicapé (RQTH)).

DÉLAIS D'ACCÈS

Le jeune peut intégrer le dispositif tout au long de l'année. Dans la semaine qui suit sa participation à l'information collective, un premier entretien individuel est proposé.

CONTENU

Les thématiques suivantes sont travaillées tout au long du parcours d'accompagnement :

- La découverte des métiers
- Une meilleure connaissance de l'alternance
- La construction du projet professionnel
- Le développement des compétences relationnelles et organisationnelles
- Le développement des compétences clés – Certification CLEA
- La rencontre avec des professionnels, les immersions

Possibilité de valider le SST

DÉROULEMENT ET DURÉE

Parcours individualisé d'une durée 15 jours à 3 mois d'accompagnement, dans la limite de 336h, sous forme notamment d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs en présentiel et / ou en distanciel

PRESCRIPTEURS

Mission locale, Pole Emploi, Cap Emploi, les Partenaires du territoire.
L'entrée du jeune peut aussi se faire de sa propre initiative.

FINANCEUR

La caisse des Dépôts et Consignations - Plan d'Investissement dans les Compétences

CONTACT

Aurélie JACQUELIN
Cheffe de projets
Tel : 07.89.74.44.00
Mail : a.jacquelin@ares-aix-formation.fr

FORMATION INCLU'PRO

OBJECTIFS

Développer la formation des personnes handicapées, en proposant des actions ciblées d'orientation et de préqualification. En fonction des besoins identifiés il s'agit de/d':

- Préparer les personnes handicapées en amont d'un parcours de formation
- Compenser le handicap en situation de formation
- Valider un projet professionnel
- Acquérir de nouvelles compétences (softs skills)
- Accéder à un emploi ou se Maintenir dans un emploi
- Se réorienter et/ou accéder à une formation qualifiante

PUBLIC

Les bénéficiaires de l'article L5212-13 du code du travail ayant un titre de reconnaissance en cours de validité ou en voie de l'être (sous réserve de transmettre l'accusé de réception du dépôt de la demande auprès de l'organisme concerné) :

- Demandeurs d'emploi inscrits ou non à Pôle Emploi
- Salariés du secteur privé et public
- Travailleurs indépendants
- Exploitants agricoles.

Les employeurs publics (fonction publique d'Etat, Hospitalière ou Territoriale, dont les Centres de Gestion pour ce dernier cas) ayant conclu une convention avec le FIPHFP peuvent prescrire directement une action de formation dans le cadre d'Inclu'Pro Formation Agefiph.

PRÉ-REQUIS

Être volontaire, disponible pour s'engager dans le parcours.
Savoir lire, écrire, compter.

DÉLAIS D'ACCÈS

Dans les 15 jours après le premier accueil.

CONTENU ET METHODE

Le parcours est modularisé et personnalisé, la personne participe au module socle (identifier et développer ses soft-skills) qui est obligatoire et à des modules optionnels en fonction des besoins identifiés lors de la phase de diagnostic SAS d'un durée de 2 semaines maximum. Ci-dessous les modules proposés :

- Module compétences et potentiel
- Module environnement et opportunités
- Module entreprise
- Module apprendre à apprendre
- Module redynamisation

Une méthode d'analyse réflexive, une approche systémique et inclusive et des parcours en multimodalité.

DÉROULEMENT ET DURÉE

- Les parcours peuvent varier de 40 heures à 300 heures maximum.
- Sur une durée moyenne de 3 mois à 6 mois maximum (3 mois maximum en cas d'arrêt de travail).
- Temps hebdomadaire : de 3 à 21 heures par semaine.

Deux types de parcours sont proposés :
Des parcours mixant temps collectifs et individuels ou des parcours basés uniquement sur des temps individuels, en présentiel et / ou en distanciel

PRESCRIPTEURS

Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale

FINANCEUR

AGEFIPH

CONTACT

Marta TAVARES
Cheffe de projets
Tel : 07.57.47.80.65
Mail : m.tavares@ares-aix-formation.fr

SAS DIAGNOSTIC PROJET

OBJECTIF

Définir avec la personne, un projet de vie et/ ou un projet professionnel à partir d'un diagnostic global (social, personnel et professionnel).

PUBLIC

Personnes rencontrant des problématiques diverses : perte de repères, démobilisation, difficultés personnelles, familiales, sociales, de santé, empêchant d'opérer des choix.

PRÉ-REQUIS

Etre bénéficiaire du RSA socle et socle majoré, ou ayant-droit

DÉLAIS D'ACCÈS

La personne peut intégrer le dispositif tout au long de l'année. Dès réception de la fiche de liaison du référent social, un premier entretien est proposé dans la semaine

CONTENU

Phase de diagnostic

- Évaluation du potentiel, des savoirs faire, des ressources, des freins
- Identification de la situation personnelle, sociale, professionnelle
- Repérage de ce qui doit être traité en priorité

Phase d'accompagnement

- Soutien à la motivation nécessaire à la reprise d'une vie sociale et/ou professionnelle
- Engagement dans des démarches pour résoudre des difficultés familiales, sociales, personnelles
- Elaboration d'un projet d'insertion

Phase de conclusion

- Organisation des étapes de mise en œuvre du projet
- Engagement dans l'étape suivante à l'issue de l'action
- Synthèse tripartite avec le référent social

DÉROULEMENT ET DURÉE

8 heures réparties sur 3 à 4 mois sous forme d'entretiens individuels réguliers en présentiel et / ou en distanciel adaptés au rythme et aux contraintes de chacun.

PRESCRIPTEURS

Référents sociaux (CCAS, MDS, CAF…), CIP, lieux d'accueil RSA

FINANCEUR

Conseil Départemental 13 cofinancé par le FSE

CONTACT

Anne MOULIS
Conseillère référente
Tel : 06 32 10 79 37
Mail : a.moulis@ares-aix-formation.fr

ESPACE ACCOMPAGNEMENT RSA

OBJECTIFS

Permettre aux personnes de s'engager activement dans une démarche de soin et d'insertion sociale et/ou professionnelle, en posant les bases d'un processus de changement.

Il s'agit :

- D'offrir un espace de parole afin que l'histoire et la souffrance, derrière le symptôme professionnel, social, familial, corporel, puissent être dites et reconnues
- De favoriser la mise à jour du "potentiel d'insertion" de chaque personne : acquis culturels et éducatifs, savoir-être, savoirs et savoir-faire de tout ordre, expériences personnelles enrichissantes, potentialité psychologique
- D'aider la personne, en lien avec le référent social, à (re)trouver son envie et ses capacités à être avec les autres, à concevoir et envisager un projet, à s'engager dans des démarches

PUBLIC

Personnes dont la situation personnelle et sociale (isolement, problème de logement, santé précaire, souffrance psychique, difficultés parentales, …) nécessite un soutien spécifique et un accompagnement psychosocial

PRÉ-REQUIS

Etre bénéficiaire du RSA socle ou ayant-droit

DÉLAIS D'ACCÈS

La personne peut intégrer le dispositif tout au long de l'année. Dès réception de la fiche de liaison du référent social, un premier entretien est proposé dans la semaine

DÉROULEMENT ET DURÉE

Entretiens individuels hebdomadaires avec la psychologue, sur un rythme d'un entretien hebdomadaire en moyenne en présentiel et / ou en distanciel

Des ateliers collectifs hebdomadaires peuvent être proposés, les modalités de fréquentation de ceux-ci étant souples, ouvertes et basées sur le volontariat

Accompagnement de 12 mois

PRESCRIPTEURS

Référents sociaux de CCAS – MDS – SAO – CAF

FINANCEUR

Conseil Départemental 13

CONTACT

Soukaïna AIDOUDI
Psychologue
Tel : 07.57.47.80.64
Mail : s.aidoudi@ares-aix-formation.fr

E.L.L.E.S
Espace de Lien et de Libre Expression de Soi

OBJECTIFS

Améliorer la santé globale.
Soutenir le développement de l'estime de soi, de la confiance en soi et des ressources internes afin de favoriser le pouvoir d'agir des femmes.

PUBLIC

Femmes et jeunes femmes à partir de 16 ans pouvant être confrontées à des difficultés qu'elles soient de santé, affectives, familiales, relationnelles, sociales, professionnelles ou matérielles.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est demandé

DÉLAIS D'ACCÈS

Les femmes peuvent intégrer le dispositif tout au long de l'année, dans la mesure du possible et en fonction des disponibilités.

DÉROULEMENT

Ateliers Collectifs hebdomadaires (hors vacances scolaires) de 3 heures, coanimés par 2 psychologues.
Les ateliers visent à libérer l'expression par la parole, le corps, le geste créatif. Notre approche vise à mettre les arts plastiques, les jeux de rôle et d'expression corporelle, les jeux de connaissances de soi et autres supports créatifs au service de la personne.

Entretiens Individuels avec une psychologue en présentiel et / ou en distanciel
Un point écoute permet d'accueillir et accompagner les femmes qu'elles soient inscrites dans les ateliers ou pas.

DATES ET LIEUX

Les Ateliers ont lieu les lundis après-midi alternativement au Centre Social et Culturel La Provence et au Centre Social et Culturel les Amandiers.

FINANCEURS

Agence Régionale de Santé, Préfecture, Ville d'Aix-en-Provence.

CONTACT

Soukaïna AIDOUDI
Psychologue
Tel : 07.57.47.80.64
Mail : s.aidoudi@ares-aix-formation.fr

PARI
Passeport pour un Accompagnement Réussi vers l'Insertion

OBJECTIFS

A partir de la définition d'un projet de vie, mettre en œuvre un parcours et permettre à la personne de retrouver une dynamique d'insertion.
Favoriser l'autonomie, la confiance en soi et l'aptitude à effectuer des choix
Favoriser l'accès aux droits et à la citoyenneté par l'acquisition des nouvelles technologies et de communication
Evaluer le niveau de connaissances et de compétences professionnelles
Lutter contre l'isolement en recréant du lien social

PUBLIC

Personne suivie dans le cadre d'un contrat social

PRÉ-REQUIS

Bénéficiaire du RSA

DÉLAIS D'ACCÈS

La personne peut intégrer le dispositif jusqu'à la constitution complète du groupe. Dès réception de la fiche de liaison du référent social, un premier entretien de diagnostic est proposé dans la semaine

CONTENU

Accès aux droits par le numérique
Accès aux soins
Découverte de l'environnement via l'art et la culture et les acteurs sociaux- économiques
Bien-être et image de soi
Evaluation du niveau des acquis
Réalisation d'un portefeuille de compétences

DÉROULEMENT ET DURÉE

158 h sur 6 mois
2 à 3 ateliers par semaine et 8 heures d'entretien individuel (au-delà des 8 heures, entretien à la demande) en présentiel et / ou en distanciel

PRESCRIPTEURS

Référents sociaux de CCAS – MDS – SAO – CAF

FINANCEUR

Conseil Départemental 13

CONTACT

Nadia MACHOUAT
Responsable de formation
Tel : 06.49.23.56.74
Mail : n.machouat@ares-aix-formation.fr

ACIADE
Action Intermédiaire pour un Accès Durable à l'Emploi

OBJECTIFS

Assurer l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du Rsa en proposant un accompagnement soutenu, interactif et ouvert sur le monde qui les entoure.
Permettre aux bénéficiaires de retrouver une activité, de développer leur potentiel d'initiative et d'employabilité afin de construire un projet professionnel.

PUBLIC

Bénéficiaires du RSA et ayants droit :

- Volontaires pour construire un projet professionnel et motivés par la perspective de travailler
- Eloignés de l'emploi du fait d'un manque de qualification, d'un manque d'expérience, d'une expérience ancienne, obsolète ou de courte durée
- Ont besoin de réfléchir sur un projet professionnel qui leur permettra de se stabiliser en emploi
- Ont besoin d'un soutien pour résoudre certaines contraintes liées à l'insertion sociale et professionnelle (mobilité, garde d'enfant…)
- Pratiquent la langue française à l'écrit et à l'oral
- Ne sont pas engagés dans une mesure d'accompagnement par ailleurs

PRÉ-REQUIS

Bénéficiaire du RSA

DÉLAIS D'ACCÈS

La personne peut intégrer le dispositif jusqu'à la constitution complète du groupe. Dès réception de la fiche de liaison du référent social, un premier entretien de diagnostic est proposé dans la semaine.

CONTENU

- Valoriser ses aptitudes, son potentiel individuel et retrouver confiance en soi
- Identifier ses ressources, ses savoirs faire, ses atouts
- Résoudre ses difficultés personnelles, familiales, sociales
- Acquérir l'autonomie nécessaire à la mise en œuvre d'un projet socio professionnel
- Retrouver la motivation nécessaire à la reprise d'une vie sociale et professionnelle
- Mieux connaître l'environnement socio-économique, les secteurs professionnels, les métiers
- Tester et vérifier un ou plusieurs projets
- Valider un projet professionnel et mettre en place une démarche de recherche d'emploi
- S'approprier les étapes de son parcours d'insertion
- Accéder à un emploi, une formation, un dispositif d'accompagnement

DÉROULEMENT ET DURÉE

La démarche personnalisée permet des parcours différenciés selon les besoins de chacun. Le travail est organisé en groupe (12 personnes maximum) avec alternance de collectifs et d'entretiens individuels, démarches extérieures, stages en entreprise. La prestation se déroule sur une moyenne de 252 h par bénéficiaire sur 14 semaines auxquelles.
18h hebdomadaires + entretiens individuels en présentiel et / ou en distanciel et périodes en entreprises modulables.

PRESCRIPTEURS

Référents sociaux de CCAS – MDS – SAO – CAF

FINANCEUR

Conseil Départemental 13

CONTACT

Nadia MACHOUAT
Responsable de formation
Tel : 06.49.23.56.74
Mail : n.machouat@ares-aix-formation.fr

Les actions de formation

Formation TP ADVF
Titre professionnel assistant de vie aux familles

OBJECTIF

La formation vise la validation du Titre Professionnel « Assistant de vie aux familles » de niveau 3 – Ministère du Travail- et l'acquisition des compétences et connaissances permettant l'accès à un emploi dans le service à la personne.

PUBLIC

Personne sans emploi, demandeurs d'emploi, à partir de 18 ans, prioritairement sans qualification ou dont la qualification est obsolète

PRÉ-REQUIS

Avoir un réel intérêt et projet pour l'accompagnement des personnes et des familles en situation de fragilité, de vulnérabilité et de dépendance
Savoir lire, écrire, compter
Vaccinations à jour

DÉLAIS D'ACCÈS

L'accès à cette formation passe par une prescription. La personne participe à une réunion d'information collective puis à un entretien de motivation et réalise des tests de positionnements (français, mathématiques, culture générale). La formation démarre dans les 3 semaines, suite à la Commission d'Admission en Formation (CAF).

PROGRAMME DE FORMATION

La formation est organisée autour de 3 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) et d'un Certificat Complémentaire de Spécialisation (CCS) sous forme de modules :
CCP1: Entretenir le logement et le linge d'un particulier
CCP2: Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne
CCP3: Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à domicile
CCS: Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile
Chaque certificat peut être réalisé séparément.
Des modules « compétences transversales » complètent la formation : communication professionnelle, bureautique et culture numérique, méthodologie et développement de réseaux professionnels, expression écrite et orale, culture générale en lien avec l'actualité du secteur professionnel

DÉROULEMENT ET DURÉE

La formation est basée sur l'alternance de temps et cours théoriques, d'application pratique en appartement pédagogique et d'immersions professionnelles
840 heures sur 24 semaines : 595 heures en centre (17 semaines) et 245 heures en entreprise (7 semaines)
Rythme hebdomadaire : 35 heures
Modalités pédagogiques : Présentiel et / ou distanciel

VALIDATION

Certification de niveau 3 (CAP, BEP)

PRESCRIPTEURS

Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, PLIE, LADOM

FINANCEUR

Conseil Régional PACA avec le co-financement du Fonds Social Européen
D'autres possibilités de financement existent, information sur demande.

CONTACT

Georges BAYARD
Coordinateur Pôle qualifiant
Tel : 04.42.96.93.37
Mail : g.bayard@ares-aix-formation.fr

Formation BTS SP3S
BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social

OBJECTIFS et MÉTIERS VISÉS

Le BTS SP3S forme des professionnels qui exercent des fonctions administratives et de gestion dans des établissements médicaux et sociaux. Ils mettent leurs compétences techniques et relationnelles au service de publics demandeurs de soins, de services, de prestations sociales. Ils analysent les demandes et les besoins, permettent l'accès aux droits, proposent des services et prestations et savent animer une équipe.
Il permet de valider une qualification de niveau 5. Ces métiers s'exercent dans différentes structures publiques ou privées : organismes de protection sociale, établissements et services sanitaires, sociaux, socio-éducatifs et médico-sociale, structures développant des services à caractère sanitaire ou social.

PUBLIC

Jeunes et adultes demandeurs d'emploi

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un Bac technologique, Bac général, Bac Professionnel ou équivalent (DAEU) ou être titulaire d'un niveau 4 avec une expérience professionnelle significative
- Être intéressé par la prise en charge administrative des usagers du secteur sanitaire et social
- S'exprimer et communiquer correctement à l'écrit et à l'oral
- Disposer d'un niveau d'anglais correct

DÉLAIS D'ACCÈS

L'accès à cette formation passe par une prescription. La personne participe à une réunion d'information collective puis à un entretien de motivation et réalise des Tests de positionnement (Culture professionnelle, Compréhension et communication écrite, anglais). La formation démarre dans les 3 semaines, suite à la Commission d'Admission en Formation (CAF).

PROGRAMME DE FORMATION ET MODALITES PÉDAGOGIQUES

Enseignements professionnels (7 Modules) :
- Institutions et réseaux
- Publics
- Prestations et services
- Techniques de l'information et de la communication professionnelle
- Relations de travail et gestion des ressources humaines
- Techniques de gestion administratives et financières
- Méthodologies appliquées au secteur sanitaire et sociale

Enseignements généraux : Français et langue vivante Anglais

Alternance des méthodes :

Ateliers et cours théoriques présentiel et distanciel
Temps d'application pratique
Périodes d'immersion professionnelle

DÉROULEMENT DE LA FORMATION ET DURÉE

1555 heures (45 semaines) dont 1100 heures en centre (32 semaines) et 455 heures en entreprise (13 semaines)
Rythme hebdomadaire : 35 heures

VALIDATION

Diplôme de niveau 5 (BTS), un examen final :
Epreuves écrites (Modules professionnels, Français)
Soutenance orale du projet tutoré
Epreuve orale et écrite (Anglais)

PRESCRIPTEURS

Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, PLIE, LADOM

FINANCEUR

Conseil Régional PACA avec le co-financement du Fonds Social Européen
D'autres possibilités de financement existent, information sur demande.

CONTACT

Georges BAYARD
Coordinateur Pôle qualifiant
Tel : 04.42.96.93.37
Mail : g.bayard@ares-aix-formation.fr

S.S.T
Sauveteur et Secouriste au Travail

OBJECTIFS :

A la fin de la formation, l'apprenant doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail, et de contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

PUBLIC :

Toute personne qui, au sein d'une entreprise, souhaite se former aux gestes de premiers secours et également participer à la prévention des accidents du travail.

CONTENU :

DOMAINE DE COMPETENCES 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail.

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
2. Protéger de façon adaptée
3. Examiner la victime
4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
5. Secourir la victime de manière appropriée.

DOMAINE DE COMPETENCES 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer le rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

DURÉE :

14 heures.

TARIF :

220 euros pour les particuliers.
Nous contacter pour les entreprises.

CERTIFICATION :

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Le certificat de SST est valable 24 mois. Avant la fin de cette période, le SST doit suivre une session de Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) SST pour prolonger sa validité pour une nouvelle période de 24 mois.

CONTACT
Samira TOBBAL
Formatrice Référente sécurité
Tel : 06 02 09 99 51
Mail : s.tobbal@ares-aix-formation.fr

MAC S.S.T
Maintien et Actualisation des Compétences S.S.T

OBJECTIFS :

La formation Maintient et Actualisation des Compétences de Sauveteurs Secouriste du Travail (MAC SST) permet de maintenir la validité de la formation SST initiale. Le recyclage de Sauveteur Secouriste du Travail (MAC-SST) permet aux participants de réactualiser les connaissances de SST. Formation conforme au guide et référentiel SST de l'INRS.

PUBLIC :

Salariés titulaires d'un certificat SST en cours de validité

CONTENU :

DOMAINE DE COMPETENCES 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail.

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
2. Protéger de façon adaptée
3. Examiner la victime
4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
5. Secourir la victime de manière appropriée.

DOMAINE DE COMPETENCES 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer le rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

DURÉE :

7 heures.

TARIF :

120 euros pour les particuliers.
Nous contacter pour les entreprises.

CERTIFICATION :

Un certificat de sauveteur secouristes du travail valable 24 mois sera remis au participant ayant validé l'évaluation. Le recyclage SST se fera donc pendant la période de validité du certificat.

Le certificat de SST est valable 24 mois. Avant la fin de cette période, le SST doit suivre une session de Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) SST pour prolonger sa validité pour une nouvelle période de 24 mois.

CONTACT
Samira TOBBAL
Formatrice Référente Sécurité
Tel : 06 02 09 99 51
Mail : s.tobbal@ares-aix-formation.fr

Remise à niveau linguistique et des savoirs

OBJECTIFS

Acquérir, améliorer et/ ou réactualiser des connaissances, des compétences et des prérequis nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'insertion socio-professionnelle.

PUBLIC

Bénéficiaires du RSA Socle ou RSA majoré et ayants droit

PRÉ-REQUIS

Justifier d'une attestation de droits CAF RSA socle de moins d'un mois

DÉLAIS D'ACCES

Dès réception de la fiche d'orientation par le réseau des prescripteurs, un entretien est proposé dans la semaine avec le référent de l'action. L'intégration se fait dans la semaine qui suit l'entretien d'accueil selon un planning individualisé.

CONTENU

Formation linguistique

- Compétences linguistiques : communication orale, écrite et raisonnement logique
- Compétences transversales : fracture numérique, mobilité, apprendre à apprendre, projet d'insertion
- Stage en milieu professionnel (si projet professionnel) : savoirs en contexte professionnel

Remise à niveau des savoirs

- Compétences générales : français, mathématiques, sciences, technologies, bureautique, Internet, anglais
- Compétences transversales : compétences sociales et civiques, esprit d'initiative et d'entreprise, découverte du secteur professionnel, méthodologie, sensibilité et expression culturelle
- Stage en entreprise : 1 à 2 semaines à temps complet ou mi-temps

DÉMARCHE

Le parcours de formation est personnalisé en fonction des besoins, rythme, disponibilité et projet de chacun. Le programme est établi après un premier positionnement qui détermine l'objectif visé par la formation, linguistique ou savoirs.

DEROULEMENT ET DURÉE

Entrées et sorties permanentes
Parcours modulables à temps partiel (300h pour la linguistique et 150h pour les savoirs)
Durée hebdomadaire de 21h maximum pour la linguistique et 18h maximum pour les savoirs
Modalités pédagogiques : Présentiel et / ou distanciel

FINANCEUR

Conseil Départemental des Bouches du Rhône

CONTACT

Georges BAYARD
Coordinateur
Tel : 07 87 91 64 79
Mail : g.bayard@ares-aix-formation.fr

ÉVALUATION CléA

Certification reconnue par l'Etat, RS5080

OBJECTIFS

Evaluer les acquis dans les 7 domaines clés des connaissances et compétences professionnelles.
Valoriser les acquis, attester des connaissances et des compétences des salariés et demandeurs d'emploi.
Connaitre ses points forts et identifier les éventuels besoins en formation : renforcer ses compétences.
Permettre le certification CléA qui est un atout pour l'employabilité, l'évolution, l'enrichissement et la mobilité professionnelle.

PUBLIC

Demandeurs d'emploi et salariés de tous secteurs d'activité souhaitant évaluer leurs compétences et les savoirs de base adaptés à leur contexte professionnel, en vue d'une certification.

PRÉ-REQUIS

Savoir lire et écrire

DÉLAIS D'ACCÈS

A partir du premier contact, un premier entretien est proposé dans la semaine. L'évaluation peut commencer à tout moment dans l'année.

CONTENU

Analyse du contexte et des attentes
Exploration du parcours personnel et professionnel
Identification des compétences en lien avec les 7 domaines, les 28 sous domaines et les 107 critères d'évaluation du SCCP :
1. La communication en français
2. L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique
3. L'utilisation des techniques usuelles d'information et de communication numérique
4. L'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
5. L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel
6. La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de sa vie
7. la maitrise des gestes et postures, et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires

DÉROULEMENT ET DURÉE

L'évaluation préalable des acquis CléA est un accompagnement individualisé tenant compte des besoins et disponibilités des demandeurs d'emploi et salariés, en concertation avec l'entreprise.
7h, réparties sur 1 à 2 semaines. Modalités pédagogiques : Présentiel et / ou distanciel
Le positionnement se réalise en 4 étapes distinctes :
- 1er entretien : présentation de la prestation et exploration du parcours professionnel (1h).
- 2nd entretien : confirmation de l'engagement, recueil des éléments de preuve et analyse complémentaire du parcours emploi-formation (1h).
- Evaluation : scénario pédagogique avec une mise en œuvre des compétences en situation (3 à 4h).
- 3ème entretien : Restitution des résultats et préconisations avec livrable (1h).

Si le candidat maitrise les 7 domaines du SCCP, son dossier peut être présenté devant un jury (commission de certification). Un délai de 5 ans est autorisé entre l'évaluation préalable des acquis (EP) et le passage devant le jury de certification (validation partielle).

TARIF : 450 euros pour l'évaluation préalable des acquis et 250 euros pour l'évaluation finale d'une durée de 4h50 (en cas de validation partielle)

FINANCEURS

Différentes possibilités de financement selon le statut : éligible au CPF, Dispositif Pro-A, prise en charge OPCO, Pôle emploi

CONTACT

Anne MOULIS
Référente CléA
Tel : 06 32 10 79 37
Mail : a.moulis@ares-aix-formation.fr

FORMATION CléA

OBJECTIFS

Acquérir, améliorer ou réactualiser des connaissances et des compétences professionnelles en lien avec les 7 domaines du référentiel S2CP

Valoriser les acquis, les compétences et permettre de certifier afin d'affirmer l'employabilité. Le certificat CLEA est un atout pour l'évolution, l'enrichissement et la mobilité professionnelle

Favoriser l'accès, le maintien, l'évolution dans l'emploi et dans l'entreprise et l'accès à la formation professionnelle

PUBLIC

Demandeurs d'emploi et salariés de tous secteurs d'activité souhaitant développer leurs compétences et les savoirs de base adaptés à leur contexte professionnel

PRÉ-REQUIS

Avoir passé l'évaluation préalable des acquis CléA. Savoir lire et écrire

DÉLAIS D'ACCES

A partir du premier contact, un premier entretien d'analyse de la demande est proposé dans la semaine. La formation peut commencer à tout moment dans l'année.

Entrées et sorties permanentes

CONTENU

1. Communication en français : écoute, compréhension, expression (prise de parole en public, transmission d'informations, expression d'un point de vue argumenté), rédaction de documents, acquisition du vocabulaire technique propre au contexte professionnel

2. Règles de calcul et raisonnement mathématique : l'univers des nombres (numération, fractions, unités de mesure, pourcentages…), résolution de problèmes, calcul, repérage dans l'espace (lecture de plans, schémas), restitution de raisonnement logique articulé aux situations de travail

3. Techniques d'information et de communication numérique : utilisation d'un ordinateur, environnement Internet, recherche sur le WEB, messagerie…

4. Travail en équipe : respect des règles de vie collective, travail en équipe, contribution à l'intérêt du groupe, communication et transmission d'informations

5. Travail en autonomie et réalisation d'un objectif personnel : compréhension de son environnement de travail, planification et organisation de son temps, identification des priorités, consultation des personnes ressources, prise d'initiatives, gestion des imprévus

6. Apprendre à apprendre tout au long de sa vie : identification de ses atouts, repérage des sources d'information, entretien de sa motivation, optimisation des conditions d'apprentissage (mémoire, articulation de la théorie et de la pratique), identification de sa progression

7. Gestes et postures, hygiène, sécurité et environnement : respect d'un règlement et d'une procédure qualité, prévention des risques, gestes de premiers secours, préservation de l'environnement

DÉROULEMENT

Parcours de formation individualisé selon les objectifs et résultats obtenus lors de l'évaluation préalable des acquis CLEA : 7 modules de formation personnalisés en fonction des besoins, objectifs, rythmes et disponibilités des salariés en concertation avec l'entreprise

Ateliers pédagogiques individualisés, en binôme et petits groupes, mises en situations, jeux de rôles et entrainements permettant d'articuler la formation avec les situations professionnelles vécues et le projet professionnel

Modalités pédagogiques : Présentiel et / ou distanciel

DURÉE

Parcours modulables, à temps partiel

TARIF : 15 euros / l'heure

FINANCEUR ENTREPRISE, OPCA, OPACIF, CPF, financement propre

CONTACT

Anne MOULIS

Référente CléA

Tel : 06 32 10 79 37

Mail : a.moulis@ares-aix-formation.fr

Notre engagement qualité

L'ARES est inscrite dans la démarche qualité RESEAU depuis 2002, avec un renouvellement de l'avis favorable en 2009 puis en 2014, et une labellisation en 2017.

Depuis 2016, notre organisme est habilité par le COPANEF pour les volets Evaluation et Formation CléA dans le cadre de la certification CléA relative au SSCP.

L'ARES est référencée DATADOCK depuis août 2017.

En 2019, l'ARES obtient le label PVE Performance Vers l'Emploi.

Notre organisme poursuit son engagement avec l'obtention du nouveau label qualité, certification nationale, QUALIOPI en mars 2021 pour les catégories suivantes :

- Actions de formation
- Bilans de compétences
- Actions permettant de valider les acquis de l'expérience

Ils nous font confiance

Notre engagement qualité nous permet de travailler depuis de nombreuses années avec les financeurs publics, ainsi que les acteurs et partenaires locaux :

Entreprises grands comptes, PME, associations, collectivités territoriales

OPCO, AGEFIPH, Mairie d'Aix en Provence

Région Sud, Conseil Départemental 13

DREETS, Pôle Emploi, ARS, Préfecture des Bouches du Rhône, CNFPT, FSE , CARSAT et bien d'autres….